



E . V . S

CELAVU PRUNELLI

Un Espace de Vie Sociale est une structure de proximité agréé par la CAF, un espace à vocation globale familial et intergénérationnel qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

## MISSIONS

L'EVS est un espace d'accueil, d'information et d'accompagnement sur les droits sociaux et les services existants mais également un lieu de développement d'action collective et de coordination dans le domaine social sur le territoire.

L'EVS Celavu Prunelli aura deux missions principales :

### 1) Accueil social de proximité de premier niveau

- *Ecoutes/Info/Conseil* : Garantir à toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social, une écoute attentionnée de ses besoins et préoccupations afin de lui proposer le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée.

- *Orientations* : Être un trait d'union entre les acteurs, avoir un rôle de coordination et de fléchage :

- Orientation vers un service interne de la Communauté de Communes.
- Orientation et/ou coordination vers les partenaires (CAF, MSA, CPAM...)

- *Aides* : Permettre l'accès au droit et avoir moins de non recours. Favoriser l'accès aux droits et les aides dans les demandes administratives sans se substituer aux partenaires.

### 2) Animation vie locale

Cette mission sera réalisée avec et pour les habitants, en partenariat avec les services et associations du territoire du Celavu Prunelli. L'objectif sera de développer des actions en réponse aux besoins des habitants et des acteurs, en favorisant l'implication de tous dans la vie locale :

- Animation intergénérationnelle.
- Soutien à la parentalité.





- Création d'un Comité d'Usagers.
- Dimension Santé (Lien avec le contrat local sur la promotion de la santé en cours de mise en place sur le Celavu Prunelli).

## FONCTIONNEMENT

### 1) Permanences

L'intercommunalité du Celavu Prunelli est un territoire en grande partie rural, où les déplacements ne sont pas évidents par manque ou absence de transport en commun. La mobilité des services de l'EVS sur la totalité du territoire est un atout essentiel et indispensable pour toucher le public voulu.

C'est pour cela que l'EVS fonctionnera avec des permanences sur toutes les communes les territoires, en s'appuyant essentiellement sur des lieux mis à disposition par les mairies et/ou associations.

Dans une 2<sup>ème</sup> phase du projet, des rendez-vous chez l'utilisateur seront également proposés pour les personnes étant en difficulté ou dans l'incapacité de se déplacer.

### 2) Personnel

Le fonctionnement de l'EVS sera assuré par un agent « médiateur social » :

## FICHE DE POSTE DU FUTUR MÉDIATEUR

### COMPETENCES ET SAVOIR ETRE

- Personne de confiance et motivée, en capacité de promouvoir les services de la communauté de commune à l'externe.
- Permis exigé à l'embauche.
- Personne issue du territoire ayant une connaissance fine des acteurs.
- Personne capable de créer du lien social avec les usagers et capable d'une grande empathie.
- Personne ayant un sens de l'éthique et conserver la confidentialité des échanges.
- Capacité à mettre en réseau et mobiliser plusieurs parties prenantes.

### MISSIONS

- Accueillir, écouter, orienter, faciliter le dialogue et la communication,
- Orienter et accompagner les habitants et les jeunes vers les personnes ressources, être une interface entre les individus et les institutions
- Mettre en lien les dispositifs avec les familles, les jeunes et les institutions
- Animer et contribuer à renforcer la vie sociale et associative de proximité et s'inscrire dans des partenariats sur un territoire en étant force de proposition d'activités.
- Participer à la mise en œuvre de projets de prévention, d'animation socioculturelle et sportive
- Rendre compte de l'exécution de ses missions

3) Budget



Dépenses prévisionnelles	
<b>Achats</b>	_____ €
Achat de véhicule :	25 000 €
Achat d'équipements : ordinateur/imprimante/téléphone	2 000 €
Prestation de services : Formation médiateur	0 €
<b>Services extérieurs</b>	_____ €
Location d'équipements	_____ €
Locations d'espaces	_____ €
Frais d'assurance	1500 €
<b>Autres services</b>	_____ €
Frais de déplacement (Frais kilométriques (5CV- 0,357 €/km comprenant entretien, gasoil, nettoyage, maintenance) sur une base de 15 000km	6750 €
Frais de communication	600 €
Frais administratifs	_____ €
<b>Rémunération de personnel</b>	49 000 €
Médiateur (Catégorie A fonction publique sur la base d'un CDI)	

Recettes prévisionnelles	
<b>Ventes</b>	_____ €
Vente de biens	_____ €
Vente de services	_____ €
<b>Subventions et dons</b>	_____ €
CAF (Prestation animation locale, EVS)	23 000 €
MSA (AAP grandir en milieu rural, 1 <sup>ère</sup> année aide au démarrage)	10 000 €
MSA	5000 €
80% Investissement	21 600 €
	_____ €
	_____ €
	_____ €
	_____ €
	_____ €
	_____ €
<b>Fonds propres</b>	25 250 €

**Total des dépenses = 84 850 €**

**Total des recettes = 84 850 €**

**Solde = 0 €**

